



Revue en ligne *Camenae*

<https://www.saprat.fr/instrumenta/revues/revue-en-ligne-camenae/>

ISSN 2102-5541

Numéro 35, avril 2026

HUMANISTES BOURGUIGNONS ET FRANCS-COMTOIS, XVI^e-XVII^e SIÈCLES

sous la direction de Sylvie Laigneau-Fontaine
actes des journées de présentation tenues à la salle de l'Académie des sciences,
arts et belles-lettres de Dijon, les 28 et 29 janvier 2025



Illustration : Carte des deux Bourgognes de Nicolas de Fer, *Les deux Bourgognes. Duché et Comté. Generalité de Dijon...*, Paris, 1705.

Pour citer cet article :

Audrey DURU, « Jaqua François Pautrard, une 'Athéna de collège' ? », *Humanistes bourguignons et francs-comtois, XVI^e-XVII^e siècles* (dir. S. Laigneau-Fontaine), *Camenae*, 35, avril 2026.



Humanistes bourguignons et francs-comtois, XVI^e-XVII^e siècles, revue *Camenae* n° 35 © 2026 by S. Laigneau-Fontaine is licensed under CC BY-NC-ND 4.0

Audrey DURU

JAQUA FRANÇOISE PAUTRARD, UNE « ATHÉNA DE COLLÈGE » ?

Depuis le XIX^e siècle au moins, la bibliothèque de Besançon conserve un manuscrit, coté Ms 533, qui présente les conventions du recueil poétique de la fin du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle¹. Ce recueil, malgré son titre, sa signature, ses dédicataires, est pourtant resté sans nom d'autrice jusqu'à une date récente. Cet unique témoin est signé à de multiples endroits, mais nul discours d'escorte n'avait constitué « Jaqua Françoise Pautrard » en nom d'autrice. Par exemple, il ne figure dans aucun dictionnaire ni récit d'histoire littéraire ou plus général avant le début du XXI^e siècle². Lors de sa redécouverte par Gilles Banderier au début des années 2000, ce dernier a utilisé la notion traditionnelle qu'offre l'histoire littéraire pour classer les pratiques d'écriture locales, celle d'auteur mineur³. Par la reconnaissance ambiguë qu'il procure, un tel classement pouvait décourager les éventuelles curiosités envers une poétesse d'Arbois dans le comté de Bourgogne, alors sous la souveraineté des Pays-Bas espagnols. C'est la numérisation du manuscrit par son établissement de conservation, dans le cadre d'une campagne systématique, et sa mise en ligne qui ont permis d'entamer le verrou de l'auctorialité incertaine de Jaqua Françoise Pautrard⁴.

Paradoxalement, l'examen matériel et génétique de cette œuvre sans auteur fait venir à l'esprit la formule inverse. Ce manuscrit comprend en fait une anthologie et il rassemble une bibliothèque d'une variété vertigineuse⁵. Cela invite à qualifier l'éditrice poétesse Jaqua Françoise Pautrard d'autrice sans œuvre personnelle. Le support incite à scruter les gestes d'un travail intellectuel à partir des œuvres d'autrui : copier un livre manuscrit, composer des poèmes, traduire depuis le grec, le latin et l'italien, ou bien traduire du français ou des vers grecs en vers latins, annoter sous la forme de commentaires souscrits ou en manchette, en somme, lire des écrits humanistes ou héritiers de l'humanisme en reproduisant leurs caractéristiques⁶. Ces pratiques constituent une réception des auteurs classiques et des œuvres

¹ J. F. Pautrard, « Le premier livre de la semaine du Sr Cristofle de Gamon contre celle de Guillaume de Salluste Sr du Bartas traduit en vers latins par Jaqua Françoise Pautrard. Ensemble quelques autres opuscules par la mesme, et versions tant Grecques, latines que françoises », Bibliothèque municipale de Besançon (désormais notée BMB), manuscrit, cote Ms 533.

² Il apparaît lors du catalogage de la bibliothèque par Auguste Castan (1833-1892) : *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques*, t. XXXII, Besançon, Paris, Plon, 1897, t. I, cote 533, p. 303-304. Les papiers de la collection Castan (BMB, Ms 1797-1875) ne comprennent pas d'information sur ce manuscrit qu'il a pu acquérir. Selon la notice, le manuscrit comportait une marque de possession aujourd'hui effacée : « Ce present livre est à moy Pierre Mareschal, de Conliege. 1623 ». Le manuscrit n'a pas d'autre ex-libris qui permettrait de suivre sa transmission entre cette date et son catalogage à la fin du XIX^e siècle.

³ G. Banderier, « Françoise Pautrard : femme et poète du premier XVII^e siècle », *XVII^e siècle*, 218, janvier-mars 2003, p. 117-159 ; G. Banderier, « Un pétrarquisme féminin et dévot : Françoise Pautrard », *Les Poètes français de la Renaissance et Pétrarque*, éd. J. Balsamo, Genève, Droz, 2004, p. 465-470 ; G. Banderier, « Une femme poète en terre de Jura au temps de Henri IV et de Louis XIII », *Travaux de la Société d'Émulation du Jura*, 2004, p. 91-121 ; G. Banderier, « Jacqua-Françoise Pautrard », *Dictionnaire des Femmes de l'Ancienne France* [en ligne], éd. SIEFAR, <https://siefar.org/personnage/jacqua-francoise-pautrard/>, consulté le 28 octobre 2025.

⁴ J. F. Pautrard, « Le premier livre de la semaine » <https://memoirevive.besancon.fr/ark:/48565/n5f3jqw0m4dp>, consulté le 28 octobre 2025.

⁵ Il a donné lieu à une étude collective menée entre 2021 et 2024, dont les résultats sont réunis dans *Les Pautrard, humanistes de père en fille. Poésie, livres et savoirs dans le comté de Bourgogne au début du XVII^e siècle*, éd. A. Duru, L. Claire, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2025. Pour la réception des lettres antiques, voir les contributions de L. Boulègue, L. Claire, Ch. Förstel, V. Leroux.

⁶ De plus amples détails et les informations utiles seront donnés au fil de l'étude.

canoniques de l'histoire littéraire. Elles exercent un rôle dans cette réception comme opération de la valorisation et de la consécration lettrée, même à Arbois. La présente étude permettra donc d'évoquer au passage les écrits d'un humaniste européen tel qu'Ange Politien, les traités d'un savant flamand tel que Juste Lipse ou d'un écrivain de Dijon comme Estienne Tabourot. Étudier une autrice non consacrée et une œuvre non canonique offre l'intérêt de montrer l'emprise en leur temps des œuvres devenues canoniques, tout en écrivant une histoire littéraire attentive à la mobilité de ces œuvres, c'est-à-dire à la diversité de leurs réalisations matérielles⁷.

Dans ce cadre théorique, nous proposons d'interpréter le livre de Jaqua Françoise Pautrard comme une opération publicitaire au service d'une offre professionnelle d'écriture et de savoir. Dans cette hypothèse, ce livre manuscrit serait une vitrine, exposant une maîtrise du contenu et des formes de l'humanisme de la part de la signataire, au service de la promotion de son instructeur, c'est-à-dire son père pédagogue, un certain Bartholomé Pautrard⁸. Par ce livre manuscrit et en l'absence de toute mention extérieure connue de nous, Jaqua Françoise apparaît comme une fille remarquable par son instruction et sa virtuosité poétique, donc comme le témoignage des compétences pédagogiques de son père. Indiquons par provision que la datation de la copie du manuscrit et de la composition des poèmes reste floue. Les pièces datées le sont de 1609 à 1613 depuis la ville d'Arbois mais elles peuvent avoir été copiées plus tard durant la décennie 1610. Quant à Bartholomé Pautrard, il est un pédagogue originaire de la Bresse, itinérant entre différentes villes du comté de Bourgogne, à la recherche d'une place dans un collège.

Pour mettre en perspective le recueil de Jaqua Françoise Pautrard, nous confronterons les pratiques poétiques dont il témoigne avec celles qui ont été consignées dans différents recueils de poésie scolaire dans le comté de Bourgogne peu auparavant. Nous interrogerons ensuite les modifications imprimées aux normes de la poésie et du livre par l'inscription de ce recueil à l'ambition savante dans le contexte d'une ville, Arbois.

UN GESTE DE PUBLICATION, LES RECUEILS POÉTIQUES D'ÉLÈVES DANS LE COMTÉ DE BOURGOGNE

Nous proposons de rattacher l'élaboration du recueil signé Jaqua Françoise Pautrard à la pratique de pédagogues consistant à donner une publicité aux travaux de leurs élèves. À la fin du XVI^e siècle, on connaît dans le comté de Bourgogne de tels gestes de publication en matière de poésie à Dole. En raison de son parlement, cette ville joue le rôle de capitale du Comté⁹. La Compagnie de Jésus y fonde un collège en 1582¹⁰, qui met en valeur sa classe de rhétorique par des publications sous différentes formes.

⁷ Par mobilité des œuvres, R. Chartier (*Éditer et traduire. Mobilité et matérialité des textes*, Paris, EHESS-Gallimard-Seuil, 2021) désigne la migration des textes entre langues, entre supports, mais aussi entre états textuels, entre genres poétiques ou enfin entre oral et écrit.

⁸ Voir M. Ferrolì, « Bartholomé Pautrard pédagogue. Circulation et contrôle des savoirs dans le comté de Bourgogne », *Les Pautrard, humanistes de père en fille*, p. 75-90. Nous désignons le père par le prénom qu'il utilise dans différentes signatures, en particulier sur la page de titre d'un manuscrit personnel : « La Sinatrise des ignorants par Bartholomé Pautrard, Bressan », Avignon Bibliothèques (Ville d'Avignon)-Institut Calvet, manuscrit, cote Ms 4768, 89 feuillets. Il s'agit d'une traduction (non signalée) d'un traité italien de T. Garzoni (sur ce manuscrit, voir R. Benedettini, « De la Sinagoga de Tomaso Garzoni à la Sinatrise de Bartholomé Pautrard : discours sur l'ignorance », *Les Pautrard, humanistes de père en fille*, p. 229-244).

⁹ Besançon est alors une ville libre d'Empire.

¹⁰ M. Gresset, « Les Jésuites au Collège de l'Arc à Dole 1582-1828 », *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 550 (*Voyages en histoire. Mélanges offerts à Paul Gerbod*, dir. C.-I. BreLOT, J.-L. Mayaud), 1995, p. 51-60.

La poésie française et latine dans l'instruction des notables urbains dans le Comté

L'examen des pratiques poétiques à l'échelle du comté de Bourgogne permet de préciser le rôle que jouent les vers et les modèles poétiques dans la formation des fils de notables. Avant le collège, la poésie est présente dès l'instruction élémentaire assurée par des précepteurs domestiques, comme nous allons le voir en suivant la scolarité d'un élève originaire d'Arbois¹¹.

Nous disposons en effet de cahiers d'écolier calligraphiés par Bartholomé Pautrard, certains portant les dates de 1583 et 1584¹². Saisis en mars 1584 dans le cadre d'une enquête menée par le bailliage pour usage d'écrits hérétiques, ils ont été conservés comme pièces à conviction. Il s'agit de six livrets d'exemples alphabétiques, soit destinés à ce que l'élève fasse des lignes, soit peut-être gardés vierges comme modèle d'écriture à observer. Les citations sont disparates, allant de banalités morales, parfois sous forme de maximes latines, à des extraits français de Nostradamus, Rabelais ou autres. Par exemple, Bartholomé Pautrard fait copier un vers de Virgile suivi de sa traduction en français (fig. 1).

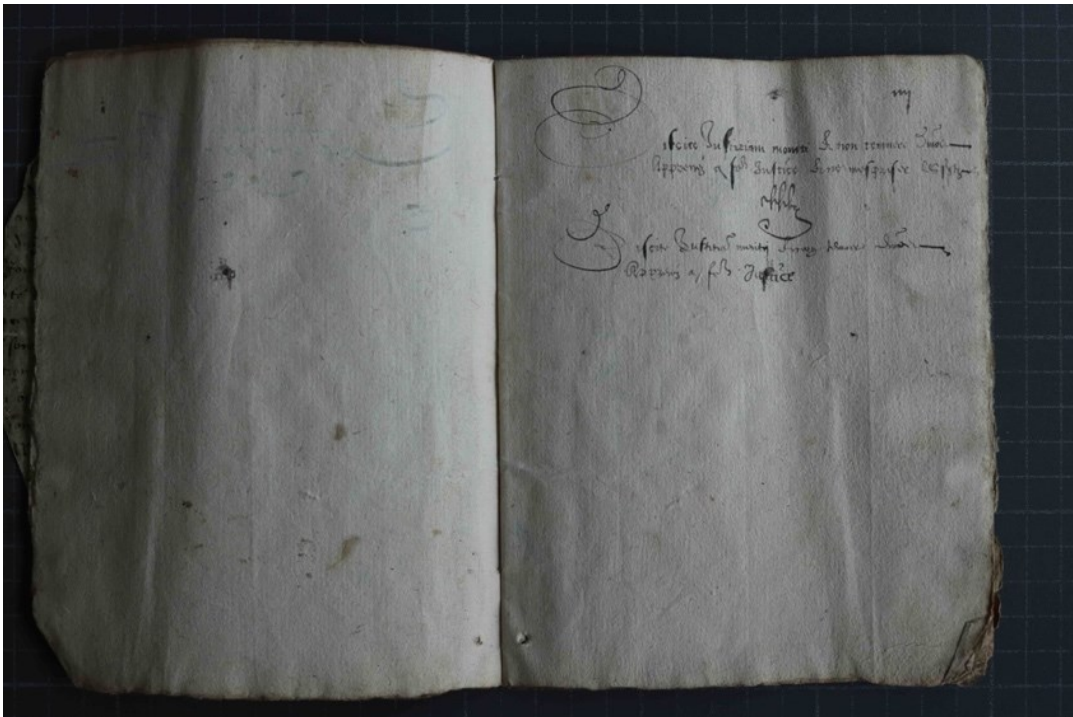


Fig. 1. Département du Doubs – Archives départementales, Archives du parlement de Dole, extrait de l'enquête sur Bartholomé Pautrard conservée sous la cote 2 B 3324 (Photo Maxime Ferroli)

Ce vers, *Discite iustitiam moniti et non temnere diuos* (« Instruits maintenant, apprenez la justice et à ne pas mépriser les dieux », Virgile, *Énéide*, VI, 620), figure aussi dans le manuscrit de

¹¹ La place du vers français dans l'apprentissage graphique a été signalée par M. H. Smith, « L'apprentissage de l'écriture au début du XVII^e siècle, d'après des fragments d'exercices nouvellement découverts », *Cahiers d'écoliers de la Renaissance*, éd. C. Bénévent, X. Bisaro avec la collaboration de L. Naas, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2019, p. 187-209. M. H. Smith étudie des fragments de cahiers d'élèves du collège de Rodez sous Louis XIII faisant des lignes sur des quatrains français de Guy Du Faur de Pybrac et Claude Guichard.

¹² Archives départementales du Doubs, archives du parlement de Dole, pièces à conviction conservées avec les procès-verbaux de l'enquête, cote 2 B 3324. M. Ferroli a étudié les poursuites et a décrit les six livrets (M. Ferroli, « Bartholomé Pautrard pédagogue », respectivement p. 80-82 et p. 82-85). Tous ne sont pas signés par B. Pautrard mais le retour de citations de l'un à l'autre laisse penser qu'il en est bien le calligraphe.

Jaqua Françoise Pautrard¹³. Sur dénonciation d'un père, plusieurs cahiers déclenchent des poursuites : non sans fondement du point de vue de la législation du Comté, car Bartholomé Pautrard y a aussi recopié des extraits des psaumes en vers français par Marot. Cet usage d'extraits bibliques en français est un marqueur protestant et il est prohibé dans le Comté catholique. La procédure illustre la surveillance confessionnelle dont les manuels d'instruction élémentaire et leurs concepteurs font également l'objet en France au cours du XVI^e siècle¹⁴. En dépit de ces preuves, l'interrogatoire de différents témoins, y compris de garçons élèves d'Arbois, aboutit à l'abandon rapide des poursuites.

Cette enquête permet d'entrevoir la place de la poésie latine et française dans la formation d'un certain Claude Gillaboz. Son père, notable d'Arbois, se nomme également Claude Gillaboz et est à l'origine de la dénonciation en justice de Bartholomé Pautrard¹⁵. Il s'agit d'un écuyer et sa famille fournit des mayeurs et des échevins à la ville d'Arbois au XVI^e siècle. Le cahier nous permet de voir son fils en train d'apprendre laborieusement à tenir la plume. Sur cette page, il fait son apprentissage sur deux alexandrins de Ronsard, tirés de la *Nouvelle continuation des Amours* (1556), « Quand j'estois libre ains que l'amour/cruelle ne fust esprise encor en ma mouelle » (fig. 2).

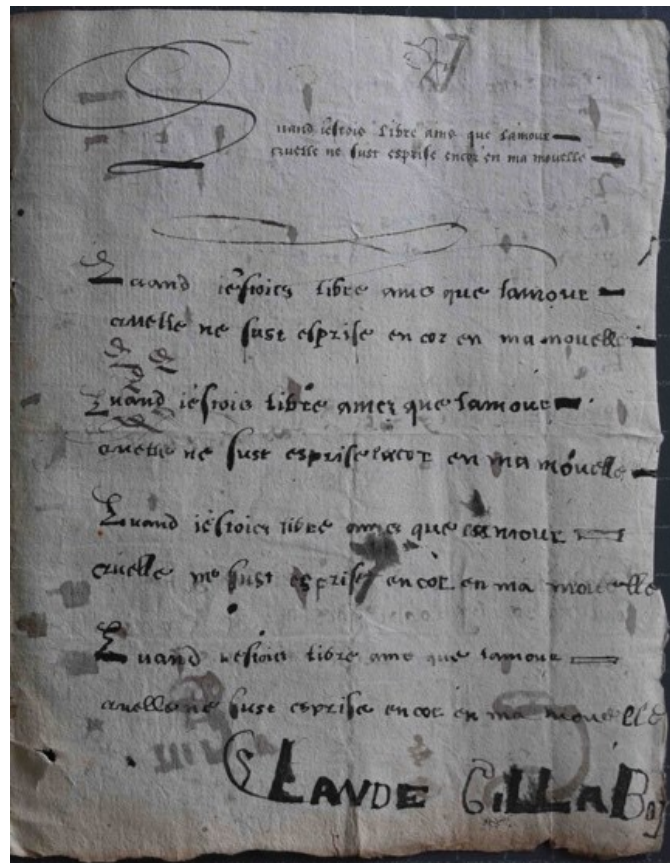


Fig. 2. Département du Doubs – Archives départementales, Archives du parlement de Dole, cote 2 B 3324 (Photo Maxime Ferroli)

¹³ BMB, Ms 533, fol. 131r.

¹⁴ Voir par exemple M. Carbonnier-Burkard, « Salut par la foi, salut par la lecture : les nouveaux abécédaires en français au XVI^e siècle », *Protestantisme et Éducation dans la France moderne*, éd. Y. Krumenacker, B. Noguès, Lyon, LARHRA, 2014, p. 21-52.

¹⁵ Voir M. Ferroli, « Bartholomé Pautrard pédagogue », p. 80.

Le précepteur appose sur le cahier cette annotation rimée et rythmée : « Las en ta fureur aigue / ne margue O seigneur dieu / Claude Gillaboz aura le fouet s'il n'escrit mieux¹⁶ ». Il associe les deux vers liminaires du psaume XXXVIII traduit par Clément Marot à une formule comminatoire en alexandrins. Sans doute en guise de punition, l'élève copie à la suite trois fois l'extrait du psaume, dont l'origine biblique n'est pas explicitée. Il a fallu une enquête civile pour que l'on soit témoin de cette activité domestique de copie, apparemment difficile pour l'enfant. S'il s'agit bien du même élève que dans le recueil qui suit, ce qui est probable, l'élève Claude est alors âgé d'environ neuf ans lorsqu'il copie ces vers.

Nous le retrouvons en jeune poète huit ans plus tard, en 1592, dans une situation publique. Le nom de Claude Gillaboz figure, cette fois comme nom de poète, dans un recueil de vers du collègue jésuite de l'Arc à Dole¹⁷. La production de la classe de rhétorique a d'abord fait l'objet de récitation lors de festivités en l'honneur du gouverneur militaire du Comté, Claude de Vergy. Le détail reste imprécis : « Il vint au College et y fut reçu avec toutes sortes de magnificence et avec une grande diversité de lettres et exercices tant en latin, françois que Grecque¹⁸ ». Sous la direction du professeur de rhétorique, le jésuite André Valladier alors au début de sa carrière¹⁹, la classe célèbre l'accession de Claude de Vergy à la charge de gouverneur du comté de Bourgogne en janvier 1592 après la mort de son père. La production est ensuite valorisée par la mise en recueil²⁰. Le volume a la particularité d'avoir été imprimé, sans doute en raison de sa dimension de circonstance. Les noms des élèves sont donnés en signature, ainsi que leur âge et leur ville d'origine. Claude Gillaboz d'Arbois, alors âgé de dix-sept ans, participe ainsi à la célébration en latin et en grec du nouveau représentant des souverains Albert et Isabelle d'Autriche : il a composé treize pièces, d'après la table finale du volume²¹. L'étude philologique menée sous la direction de Jean-Yves Guillaumin a mis au jour le travail des élèves sur les modèles classiques latins²². Elle a également examiné la dimension de poésie figurative. Claude Gillaboz est ainsi l'auteur d'une syrinx *polukalamos* (fig. 3).

Ce poème a-t-il été exposé au regard, et non seulement à l'oreille, au cours des festivités ? On aimerait pouvoir suivre les études et la carrière de Claude Gillaboz au sortir du collège jésuite de Dole, mais nous n'avons pas retrouvé sa trace précise ni ses titres²³. Pour la période

¹⁶ Archives départementales du Doubs, cote 2 B 3324 (pièces non numérotées). Dans l'ensemble de l'article, nos transcriptions restituent la graphie originale du texte cité.

¹⁷ *Sylvae, quas vario carminum genere primani scholastici collegii Dolani Societatis Jesu in publica civitatis gratulatione, laetitiae ex tempore obtulerunt*, Dole, A. Dominique, 1592 (numérisé : <https://memoirevive.besancon.fr/ark:/48565/zt8md16whnj1>, consulté le 28 octobre 2025, original non paginé, média numérique 19 : Superiores Musas lusit Claudius Gillabodus maximus Burgundus Arbosianus, Anno aetat. 17. Autres signatures passim.

¹⁸ Médiathèque communale de Dole, « Histoire du collège de Dole depuis l'an 1579 », cote 601, p. 132.

¹⁹ Si l'on suit le chroniqueur de l'« Histoire du collège de Dole depuis l'an 1579 », il s'agit d'André Valladier, 1565-1638. Ce jésuite est le plus souvent effacé de l'historiographie de cet ordre, qu'il quitte vers 1608, pour devenir prédicateur ordinaire du roi Henri IV puis, après la mort de ce dernier, abbé d'une abbaye bénédictine en Lorraine. En première approximation, voir F. Marxer, « Valladier (André) », *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique. Doctrine et histoire*, t. XVI, Paris, Beauchesne, 1992, col. 202, qui ne signale pas sa présence à Dole. En 1600, A. Valladier organise pour le collège de la Compagnie à Avignon les festivités de l'entrée solennelle de Marie de Médicis dans cette ville. Parmi une abondante production imprimée de sermons en français, signalons ses poèmes latins (*Variorum poematum liber I. Lyrica*, Paris, S. Cramoisy, 1610).

²⁰ Mention des récitation dans *Sylvae*, non paginé, média numérique 6, et des festivités municipales dans le titre cité *supra*.

²¹ *Sylvae*, non paginé, médias 93-97.

²² J.-Y. Guillaumin avec la collaboration de C.-I. Brelot et J.-B. Guillaumin, *Les Sylves du collège jésuite de Dole (1592)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2011.

²³ Il s'agit bien de la famille mentionnée par N. Viton de Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume*, t. XII, première partie, Paris, Librairie Ancienne et Moderne Bachelin-

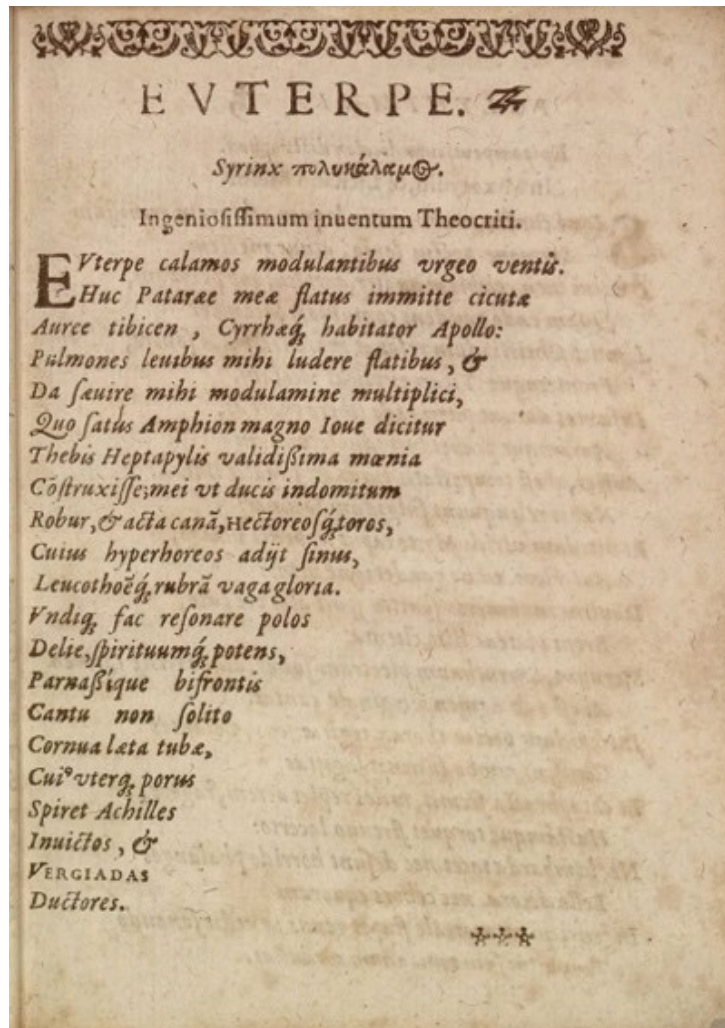


Fig. 3. Bibliothèque municipale de Besançon, *Sylva*, cote 339 117, non paginé, <https://memoirevive.besancon.fr/ark:/48565/zt8md.16whnj/35d7d01f-9ff2-403d-a3bbe0117a9e0a8b>

concernée, l'on ne dispose pas des registres d'inscription à l'université de Dole²⁴. Il aura pu y obtenir un doctorat dans les deux droits, puis envisager une carrière dans les charges administratives, juridiques ou parlementaires du Comté ou simplement d'Arbois²⁵. Nous ignorons quel usage il a fait de ses compétences poétiques. S'il est resté à Arbois, elles lui ont peut-être permis d'évaluer les compositions néolatines et françaises de Jaqua Françoise Pautrard en tant qu'auditeur ou lecteur.

Deflorenne, 1876, p. 50, car la filiation et la fratrie correspondent (deux frères de Claude contribuent au recueil de 1592, Sébastien et Claude puîné). Néanmoins, certaines dates données semblent erronées d'après la consultation des registres de baptême d'Arbois.

²⁴ Acta rectorum et matricula Universitatis Dolanae, ab anno 1540 ad annum 1557 (exceptis annis 1544, 1548, 1549, 1551, 1555, 1556), ab anno 1605 ad annum 1616 (exceptis annis 1606 et 1614), BMB, cote Ms 983.

²⁵ Suivant N. Viton de Saint-Allais, *Nobiliaire universel de France*, p. 50, Claude Gillaboz fils (aîné) serait décédé en 1629 sans descendance. Un Claude Gillaboz, docteur dans les deux droits, est mentionné comme parrain le 18 mars 1618 et le 19 novembre 1622 (Archives départementales du Jura, registres paroissiaux d'Abois, 5E640/388, non paginé), mais il peut aussi s'agir de son cadet de quatre ans, de même nom.

Les apprentissages supervisés par Bartholomé Pautrard et André Valladier ne permettent de voir la place de la poésie dans l'éducation des notables comtois que d'un point de vue masculin. Nous ignorons si l'école municipale d'Arbois accueillait des filles. Néanmoins, ces livrets témoignent de trois usages de la poésie : du côté des pédagogues qui la font copier ou qui la suscitent ; des élèves qui la calligraphient ou l'imitent ; des parents, administrateurs et justiciables qui la surveillent ou sont conviés à l'admirer.

Les recueils de poésie scolaire, contexte du manuscrit de Jaqua Françoise Pautrard.

L'année suivante, en 1593, la classe de rhétorique des jésuites produit deux nouveaux recueils sous la forme de manuscrits richement enluminés²⁶. Un second Claude Gillaboz, frère puîné du précédent²⁷, contribue au volume actuellement conservé à Dole. Ces trois recueils, qu'ils soient pour l'un imprimé et pour deux d'entre eux manuscrits, peuvent être comparés à celui signé Jaqua Françoise Pautrard.

Nous ignorons quelle audience précise ont eu les manuscrits jésuites et si Bartholomé Pautrard a pu entendre parler d'eux. Ces poèmes peuvent en effet être perçus avant tout comme des événements, une performance, dans le cadre d'une cérémonie scolaire de présentation des travaux à un bienfaiteur du collège de l'Arc, Jean Froissard. La circonstance célébrée est celle de sa nomination dans la charge de président du parlement de Dole par le roi Philippe II le 16 juillet 1592. À la différence du recueil imprimé en 1592, les deux manuscrits du collège de Dole ne précisent pas à première vue s'ils sont issus de festivités publiques²⁸. Leurs titres le laissent entendre : *In adventum D. Johannis Froissardi* suppose sa réception et ἐπιπρομπευτικά un cortège de célébration – sauf si les termes sont métaphoriques d'une solennité livresque. Le chroniqueur de l'« Histoire du collège de Dole depuis l'an 1579 » est muet sur d'éventuelles festivités en 1593 : « Les exercices s'y faisoient avec Eclat et [...] les Presidents, les Conseillers et le Magistrat venoient aux theses et aux declamations, ce qui donnoit courage aux Maitres et aux Echoliers de bien faire²⁹ ». Le rédacteur se borne à signaler la tutelle qu'exercent les administrateurs par leur simple présence. La même source indique qu'il s'agirait de la dernière année d'enseignement de la rhétorique à Dole par André Valladier. Les deux manuscrits semblent néanmoins comparables aux recueils issus des *affixiones* ou « expositions des compositions symboliques des élèves³⁰ » annuelles dans les collèges des Jésuites. Les emblèmes et les poèmes figurés peuvent avoir été accrochés dans un décor et accompagnés de récitation en l'honneur du parlementaire, avant d'être collectés dans un

²⁶ Médiathèque communale de Dole, « Recueil de compliments en vers latins, grecs, hébreux et syriaques, adressés à Jean Froissard président du Parlement de Dole par les élèves de rhétorique du collège des Jésuites de Dole », 1593, cote 16MS/M/7, numérisé : <https://patrimoine-archives-grand-dole.fr/ark:/55063/a011482590473nmhMoq>, consulté le 28 octobre 2025. La page de titre en est : *D. T. V. et Nobiliss. Amplissq. D. D. Jo. Froissardo. D. A. Broissia Molamboz, Chastenoy, etc. Supremi. senatus. Sequanor. Praesidi. Digniss. Regisq. secretioris. consilii. apus. Belgas. consiliario. graviss. ΕΠΠΟΜΠΕΥΤΙΚΑ* ; *In adventum D. Johannis Froissardi, Dolani praesidis, varia classis humanitatis collegii Dolani ΣΥΓΧΑΡΜΑΤΑ* [...], Paris, Bibliothèque nationale de France, cote Ms. lat. 10974, numérisé : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b100337455>, consulté le 28 octobre 2025.

²⁷ Claude Gillaboz puîné est vraisemblablement né le 6 juin 1579 (Archives départementales du Jura, registres paroissiaux d'Arbois, baptêmes 1579-1593, cotes 5E640/387, fol. 103r).

²⁸ Ils appellent une étude interne et externe. Sur les enluminures du manuscrit de Dole, voir R. Leroy, « Poèmes figurés entre imprimé et manuscrit, lectures d'un livre de prestige à la Renaissance », *Histoire et civilisation du livre*, vol. 20, 2024, p. 19-32.

²⁹ « Histoire du collège de Dole depuis l'an 1579 », p. 139.

³⁰ Voir A.-É. Spica, « Préface. Enseigner et louer », *L'Emblématique au service du pouvoir*, éd. G. Ems, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2016, p. I-XIV, <https://books.openedition.org/pucl/7764>, consultée le 29 octobre 2025, version numérique § 10. Sur les *affixiones*, outre l'étude de G. Ems, voir F. Buttay, *Peindre en leur âme des fantômes. Image et éducation militante pendant les guerres de Religion*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, chap. II.

livre. L’emblème suivant, consacré à Dole, comprend dans son cadre différents blasons de villes comtoises, dont celui d’Arbois en bas à gauche (fig. 4) :



Fig. 4. Médiathèque communale de Dole, « Recueil de compliments en vers latins, grecs, hébreux et syriaques », cote 16MS/M/7, numérisé : <https://patrimoine-archives-grand-dole.fr/ark:/55063/a011482590473nmhMoq/2600a37424>, média 9, consulté le 06 novembre 2025

Les deux manuscrits sont destinés à une diffusion contrôlée, au sein de la ville de Dole ou même seulement au sein d’une maisonnée, celle du dédicataire Jean Froissard. Les quatre recueils, si l’on inclut celui des Pautrard et l’imprimé, soulèvent la question des modalités d’usage de ces recueils de vers scolaires.

Une quinzaine d’années plus tard, les Pautrard font des gestes d’offre comparables à ceux des recueils dolois et nous relevons également des échos formels. Les instances de pouvoir à célébrer semblent stables dans le Comté. L’ensemble du recueil de Jaqua Françoise est précédé d’une épître dédicatoire non datée, collée (et non reliée avec les cahiers cousus)³¹, qui offre ce qui suit à Clériard de Vergy : il a succédé à son frère Claude dans la charge de gouverneur du comté de Bourgogne en 1603. Le morceau le plus virtuose de Jaqua Françoise Pautrard, une traduction du premier livre de la *Semaine* de Christofle de Gamon (1609), de vers français en vers latins, est dédié à un certain Simon Froissard³². Celui-ci est premier président de la chambre des comptes de Dole et considéré comme un parent de Jean Froissard. L’ensemble des recueils témoigne du même souci de donner à voir le prestige des villes du Comté. Du côté jésuite, la ville d’origine des élèves est systématiquement indiquée en signature. Le recueil conservé par la BnF propose des emblèmes, de la Bourgogne puis de

³¹ BMB, Ms 533, fol. 1r-3r.

³² M. Ferroli, « Froissard (Simon) », *Dictionnaire historique de la Franche-Comté sous les Habsbourg (1493-1678)*, éd. P. Delsalle avec l’aide de M. Ferroli, t. I. *Les personnages*, Besançon, Cêtre, 2022, p. 160.

quinze villes comtoises³³. De même, les poèmes de Jaqua Françoise Pautrard la désignent comme porte-parole d'une communauté urbaine, Arbois³⁴. Enfin, les recueils ont en commun de pratiquer l'éloge par l'anagramme. Le poète déduit une devise de l'anagrammatisation du nom, cette devise peut ensuite être commentée par une épigramme. Par exemple, le nom de Vergy est un support d'anagrammes tant à Dole en 1592 qu'à Arbois dans les années 1610³⁵. Les réseaux construits par la célébration poétique semblent stables d'une génération à l'autre, ainsi que les pratiques de circonstance. D'autres parallèles peuvent être établis entre les deux ensembles au sujet des formes poétiques. L'ode triadique latine occupe une bonne place, de même que l'épigramme, tant dans la production du collège de Dole que sous la plume de Jaqua Françoise Pautrard. De plus, le manuscrit a l'avantage de permettre des recherches de poésie figurée. C'est le propre des recueils de la classe de rhétorique, en latin. Le livre de Jaqua Françoise Pautrard permet toutefois ponctuellement une recherche sur la dimension visuelle du texte, c'est-à-dire des jeux associés au fait que le poème n'est pas seulement entendu mais aussi vu. À plusieurs reprises, elle propose des quatrains français qui se lisent par hémistiches en colonne, c'est-à-dire des quatrains amphibologiques³⁶. Jaqua Françoise Pautrard pourrait-elle être une « Athéna de collège », pour pasticher Lucien Febvre³⁷ et atténuer sa raillerie ? L'expression désignerait alors non pas le professeur poète (ce qu'elle ne semble pas pouvoir être de manière professionnelle au féminin) mais l'élève poétesse qui a été instruite de ces conventions.

Si l'on suit l'hypothèse selon laquelle le recueil signé Pautrard cherche à rivaliser avec ce type de production de collège, il convient de signaler ses singularités. Il est au service de la virtuosité d'une seule personne, et cette élève est une fille. L'on ne dispose d'aucun élément pour estimer l'âge de Jaqua Françoise Pautrard. Nous la supposons jeune d'après les connotations des métaphores que son encomiaste italien, Ludoico Bertio, utilise pour parler de son talent poétique³⁸, et parce qu'elle n'est pas mariée. Le décalage de quinze à vingt ans entre les deux ensembles de recueils permet en outre de situer le livre des Pautrard dans le contexte du développement de l'instruction collective des filles dans le comté de Bourgogne dans les années 1600³⁹. En 1606, l'ordre des Ursulines installe en effet une école à Dole, comme pendant féminin du collège des Jésuites réservé aux garçons. Bénédicte Gaulard signale également chez les Ursulines de Besançon l'organisation de spectacles scolaires : des actions théâtrales accompagnées de chants sont attestées à partir de 1619. Ces spectacles semblent légèrement postérieurs à l'offre de poèmes signés Jaqua Françoise et à la copie du manuscrit des Pautrard. Ces derniers seraient en quelque sorte précurseurs dans le Comté d'une façon propre à leur cas : la famille choisit de faire la publicité du père instructeur en exhibant l'instruction manifestée par la fille. Nous ne pouvons déterminer si, par cet humanisme transmis de père en fille, les Pautrard cherchent à valoriser le contexte scolaire d'Arbois où Bartholomé était en poste peu avant le début des compositions datées de sa

³³ BnF, Ms. lat. 10974, fol. 8r-23r.

³⁴ Citons par exemple une épigramme française d'un encomiaste, P. Larne (BMB, Ms 533, fol. 4r) : « Chacun prise le sien ; la Cité de Mantoue, / Ayme à bon droit ainsy, prise cherit, et loue / Son poete latin [...] tout ainsy nostre ville / Loue ton bel esprit, et ta veinne gentille. » ; ainsi que l'ode pindarique *In laudem Arbosiani soli* de Jaqua Françoise Pautrard (BMB, Ms 533, fol. 70v-71r).

³⁵ Respectivement : *Sylvae*, par exemple, médias 20, 65 : BMB, Ms 533, dix anagrammes, fol. 155r-v.

³⁶ BMB, Ms 533, fol. 147r, 158r.

³⁷ Expression utilisée à propos des professeurs poètes de la Renaissance dans *Le Problème de l'incroyance au XVI^e siècle. La religion de Rabelais*, Paris, Albin Michel, 1974 (1^e éd. 1942).

³⁸ BMB, Ms 533, « Sonetto », fol. 4v : *quasi in herba anchora*.

³⁹ B. Gaulard, « Pratiques savantes et artistiques au féminin. Quelques couvents du comté de Bourgogne à l'époque de Jaqua Françoise Pautrard », *Les Pautrard, humanistes de père en fille*, p. 109-122, en particulier p. 117-121.

filles⁴⁰ ou bien, ce qui serait plus cohérent avec le manuscrit, à faire la publicité de ses qualités de précepteur à domicile, disponible pour enseigner auprès des familles aux garçons comme aux filles.

L'histoire littéraire associe souvent la pratique poétique à des formes de mobilités spatiales ou sociales. Au XVI^e siècle, le poète de cour apparaît comme un poète itinérant, parfois parvenu dans l'entourage du roi à partir d'une origine régionale plus obscure. Les recueils que nous regardons témoignent au contraire d'une pratique de la poésie qui tend à stabiliser le poète dans une ville. Ce faisant, elle produit également de nouveaux aspects de la vie urbaine : institutions valorisées, relations de clientèle, représentations que la communauté municipale se donne à elle-même. Pour ces raisons, l'histoire littéraire qui accompagne le récit de l'affirmation d'un pouvoir central en France a pu négliger ultérieurement de telles pratiques poétiques. Qu'une ville célèbre ses administrateurs et ses jeunes prodiges, encore plus si elle n'appartient pas au royaume de France comme c'est le cas d'Arbois ou de Dole jusqu'en 1679, cela pouvait être écarté du canon de la littérature tel qu'il a été élaboré par les littérateurs depuis le XVIII^e siècle.

FAIRE SORTIR LE SAVOIR DU CABINET D'ÉTUDE : LA POÉSIE HUMANISTE DANS LA VILLE

Le recueil signé Jaqua Françoise Pautrard apparaît comme une offre de poésie soutenant l'offre d'un savoir. Nous l'entendons concrètement, comme une implication de l'hypothèse selon laquelle Bartholomé Pautrard mettrait en circulation un objet publicitaire significatif de ses compétences de pédagogue. Il s'agit de manifester qu'être instruit rend poète, qu'être poète rend encore plus savant et, en outre, que la poésie et le savoir sont désirables. Le manuscrit ne va pas toutefois jusqu'à évoquer le fait que le savoir soit à vendre ni que les Pautrard en fassent commerce. Il se borne à reproduire les conventions de la sociabilité humaniste dans un recueil inscrit dans Arbois par la fille d'un régent de collège. Ce recueil invite donc à interroger la notion de poésie savante non pas comme catégorie formelle, mais comme catégorie sociolittéraire, c'est-à-dire le résultat de l'association d'une part de la poésie comme pratique urbaine et d'autre part d'un projet de diffusion du savoir dans le corps social.

L'école, nouvelle instance urbaine

Le recueil de Jaqua Françoise Pautrard nous paraît témoigner de la valorisation d'un savoir humaniste de la part d'une famille de pédagogues et sans doute au sein même de la municipalité d'Arbois. Il apparaît probablement comme une marque de l'honorabilité des administrés qui la pratiquent, suivant les analyses de la poésie urbaine en français ou en dialectes proposées par Dinah Ribard à partir des vers des maîtres artisans à la même période⁴¹. Nous proposons d'étendre cette valorisation à l'école elle-même, en tant qu'instance municipale.

Affinons la description de l'ouvrage et précisons son inscription locale. Le manuscrit des Pautrard, formé de quatre cent quarante pages, comporte une signature d'autrice répétée. Cependant, malgré des efforts conjugués, il n'a pas été possible de retrouver de trace de Jaqua Françoise Pautrard extérieure au manuscrit. L'hypothèse qu'il s'agisse d'une signataire de fiction peut être écartée. En effet, les épîtres d'escorte adressées au sommet de la hiérarchie

⁴⁰ B. Pautrard est toujours employé par l'école municipale lorsque le registre des délibérations municipales est interrompu par une lacune en 1607 (Archives départementales du Jura, « Registres des délibérations du conseil de ville », cote 5E640/8), soit peu avant la période d'activité connue de Jaqua Françoise, c'est-à-dire à partir de 1609 pour les pièces datées du recueil.

⁴¹ D. Ribard, *Le Menuisier de Nevers. Poésie ouvrière, fait littéraire et classes sociales (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, EHESS-Gallimard-Seuil, 2023.

régionale, en la personne du lieutenant des souverains Clériard de Vergy ou du magistrat Simon Froissard, évoquent le fait que ces derniers la connaissent. La disparition de son nom des archives transmises par ailleurs, notamment patrimoniales, n'est guère étonnante si l'on considère que les sources pour Arbois à cette date sont très mutilées. Les registres des délibérations du conseil de ville ont été détruits à date ancienne⁴², ainsi que les archives des notaires. Elle n'a pas non plus été retrouvée dans les registres paroissiaux du Comté. Ils sont lacunaires pour Arbois, sachant en outre que, même si Bartholomé Pautrard semble avoir régulièrement été employé par cette municipalité pour son école, il est un pédagogue itinérant. La critique interne de l'ouvrage fournit peu de renseignements biographiques supplémentaires sur celle qui signe Jaqua Françoise Pautrard. Plusieurs plumes la célèbrent comme la poétesse d'Arbois, ce dont rendent compte ses propres dédicaces (anagrammes et devises latines) à des notables : le médecin Jacques Domet, sans doute l'apothicaire d'Arbois⁴³, probablement divers échevins de la municipalité⁴⁴. Elle apparaît comme quelque peu instruite en chant et compose également des parodies spirituelles. Une étude de génétique livresque fait apparaître que ses travaux se fondent sur l'accès à une ample bibliothèque d'ouvrages parus au cours du XVI^e siècle en Europe et plutôt à Bâle, Cologne et Lyon qu'à Paris. Différents noms d'auteurs jésuites et d'autres ouvrages issus de la Compagnie y figurent également⁴⁵. Comme il se doit dans le Comté et à Arbois à cette date, elle écrit en catholique affiliée à l'Église romaine, ainsi que l'indiquent deux vœux latins encadrant le recueil⁴⁶.

L'étude matérielle du manuscrit fournit des résultats qui compliquent l'hypothèse d'un manuscrit de présentation qui aura pu être offert à Clériard de Vergy ou à Simon Froissard. Ce livre a certes été probablement conçu pour une circulation manuscrite, et il n'y a pas à faire l'hypothèse que l'état manuscrit serait préparatoire à une diffusion imprimée et que, faute de publication imprimée, notre témoin manifesterait donc un échec de la carrière littéraire des Pautrard. Ce manuscrit est pourtant défectueux même relativement à un projet de livre modeste. Il comprend des pages de réemploi, la copie indique différentes campagnes de révision avec des ratures et des surcharges, la couture a entraîné des déclassements de pages⁴⁷. Nous formons la supposition, sans pouvoir davantage l'étayer, qu'il s'agirait plutôt d'une archive d'écrivain à usage privé. Une copie de présentation mieux calligraphiée, aujourd'hui disparue, aura pu en être tirée pour être offerte à Clériard de Vergy, par exemple. Nous observons donc sur ce point encore une différence importante par rapport aux œuvres canoniques : nous ne disposons pas d'archives d'auteur pour la période concernée. Et nous retrouvons le paradoxe initial qui consiste à conserver une archive d'auteur pour un objet dépourvu d'autorité d'auteur et qui n'est qu'à peine une œuvre en tant que miscellanées. Dernière difficulté, il semble que la main du copiste dénonce l'intervention de Bartholomé Pautrard, au moins par endroits. Le fait permet de soutenir l'hypothèse d'un atelier familial, d'une co-élaboration. L'épître qui ouvre le manuscrit, adressée à Vergy, précise quoi qu'il en soit que Jaqua Françoise écrit sur ordre de son père et à sa place.

⁴² Archives départementales du Jura, « Registres des délibérations du conseil de ville » : l'on ne dispose actuellement que de la période 1587-1607 (cote 5E640/8) avant la reprise plus continue du registre à partir de 1636.

⁴³ BMB, Ms 533, fol. 143v-144r : anagramme non déchiffrée sur le patronyme *Jacobus Dometus*, évoquant sa pratique médicale ; et sur *Alexander Pacotetus*, que la devise et le contexte semblent désigner comme l'apothicaire.

⁴⁴ BMB, Ms 533, fol. 163r : Jehan Bontan, Louis et Thibaut Bergeret.

⁴⁵ J. F. Pautrard mentionne les jésuites Luca Pinelli et Michel Coyssard ; elle fait l'éloge de la Compagnie : *De Reuer : patribus Societatis Iesu ELOGIVM*, BMB, Ms 533, fol. 100v-101r. Elle utilise des ouvrages des jésuites Jacques Gaultier et de Louis Richeome (respectivement d'histoire et de dévotion mariale) sans l'explicitier.

⁴⁶ BMB, Ms 533, fol. 6v et 220r.

⁴⁷ Concernant les déclassements de pages, voir *Les Pautrard, humanistes de père en fille*, annexe A, ainsi que sur les révisions, p. 37.

Ce manuscrit fait poindre une nouvelle instance, aux côtés d'autres institutions administratives et religieuses : l'institution scolaire civile. Nous proposons de comprendre qu'Arbois se célèbre comme ville de poésie sous les yeux de Vergy à Gray ou de Froissard à Dole. Elle le fait en l'occurrence grâce à son école dont Bartholomé Pautrard est le régent ou peut-être aussi grâce à l'instruction dispensée en famille. Jaqua Françoise est un échantillon de la valeur de l'instruction autant pour son père que pour la ville d'Arbois. Dans ce geste, l'école n'a cependant d'influence que subalterne, comme offre de service auprès des pouvoirs civils et religieux.

Inscrire le savoir dans le réseau municipal

Avec ce manuscrit, le savoir sort du cabinet d'étude humaniste. Cela permet d'observer un rapport au savoir singulier dans le manuscrit des Pautrard. La question de l'appropriation féminine des pratiques humanistes perd assez vite de son acuité si l'on considère la probable écriture en collaboration d'un père et de sa fille. En revanche, le volume permet d'observer le rapport au savoir dans un corps social qui ne se limite pas aux diplômés de l'université, juristes, médecins et théologiens.

Ce rapport au savoir est très visiblement modelé par le livre. On note que le manuscrit reproduit les conventions du livre, par exemple par l'imitation de l'alternance d'une écriture en caractères romains et italiques pour les pages de titre, ou encore par l'ajout de manchettes érudites. Nous pouvons examiner l'usage d'un ouvrage précis, le poème hexaméral *La Semaine* de Christofle de Gamon, dont un large extrait figure en tête et qui joue le rôle d'art poétique⁴⁸. Cet ouvrage a paru en 1609 d'une part à Lyon et d'autre part à Genève⁴⁹. Les menues différences entre ces éditions ont permis à Chiara Cacciola d'établir que les Pautrard utilisent la version de Genève⁵⁰. Le manuscrit montre la copie de l'original français sur la page de gauche et la version latine sur la page de droite, sur une soixantaine de feuillets. On peut se demander pourquoi ils choisissent de placer à l'ouverture, comme un manifeste poétique, le premier livre de cette *Semaine* française après l'avoir traduit en vers latins sous le titre *Cosmopaeae, hoc est de Creatione Mundi*. Choisisent-ils Christofle de Gamon comme le successeur contemporain de Guillaume Du Bartas, dont la *Sepmaine* date de 1578 ? C'est possible, une pièce d'escorte du père développant le thème d'un procès, qui donne la seconde place à Gamon derrière Du Bartas⁵¹. Leur public sait-il que Christofle de Gamon est protestant ? Les Pautrard mêmes ne peuvent l'ignorer d'après leur édition de référence et c'est peut-être une prise de guerre métaphorique que de traduire un long poème calviniste dans la langue de l'Église romaine. Par ailleurs, ce livre contient une critique de la poétique par figures. Christofle de Gamon reproche à Du Bartas son ronsardisme, il lui substitue l'affirmation selon laquelle la Bible doit être « règle de nos dictes⁵² ». Jaqua Françoise Pautrard semble donc faire glisser sans réserve le biblisme calviniste dans un contexte catholicisé. Ce travail avec la poésie montre une femme en contact avec des savoirs universitaires, de nature bibliques et théologiques. Elle joue également un rôle religieux, celui consistant à

⁴⁸ BMB, Ms 533, fol. 12v-68r.

⁴⁹ *La Semaine, ou Creation du monde, du sieur Christofle de Gamon, contre celle du Sieur du Bartas*, Genève, G. Petit, 1609 ; Lyon, Cl. Morillon, 1609.

⁵⁰ Chiara Cacciola a présenté oralement des résultats de sa thèse en cours (« La poésie scientifique au tournant des XVI^e et XVII^e siècles : édition et études critiques de l'œuvre de Christofle de Gamon [1574-1622] », sous la direction de Nathalie Dauvois, Sorbonne nouvelle-Paris III) pendant les rencontres préparatoires au volume *Les Pautrard, humanistes de père en fille*.

⁵¹ BMB, Ms 533, B.P.P.A [sans doute Bartholomé Pautrard pédagogue d'Arbois], *De Poetis duobus Bartasso et Gamone Iudicium*, fol. 68v.

⁵² BMB, Ms 533, fol. 24v-25r.

confessionnaliser des vers protestants en les rendant catholiques par leur changement de langue et de contexte.

Cet usage de Christofle de Gamon indique l'origine diverse des matériaux utilisés par Jaqua Françoise Pautrard. L'étude collective menée entre 2021 et 2024 a relevé peu d'usages de textes empruntés à des rédacteurs bourguignons ou bien des Pays-Bas espagnols, même si de nouvelles identifications restent toujours possibles à l'avenir. Ces références appartiennent à l'horizon des lectures envisageables mais elles ne semblent pas privilégiées par rapport aux références plus lointaines. Les noms des auteurs d'origine régionale utilisés ne sont d'ailleurs pas donnés. La terminologie dénote la connaissance probable d'ouvrages d'Estienne Tabourot (1549-1590) qui occupe une charge royale à Dijon. Exemple parmi d'autres, Jaqua Françoise Pautrard emploie le terme de « quatrain amphibologique » pour désigner une strophe permettant trois lectures⁵³. Ce terme figure dans les *Bigarrures du Seigneur des Accords*, fréquemment réimprimées depuis la première édition⁵⁴. Pour ses parodies spirituelles, Jaqua Françoise Pautrard utilise un air du musicien Jean-Baptiste Besard (1567 ?-16...). Ce dernier se désigne dans sa titulature comme bisontin, même si le volume de musique qui contient cet air, *Thesaurus harmonicus divini Laurencini Romani*, a été publié à Cologne (1603)⁵⁵. Dans ce cas, la poétesse ne traduit pas : elle utilise la contrainte musicale de l'air pour effacer un poème d'amour en français et lui substituer les paroles, toujours en français, d'une ode sur la Vierge Marie. Comme l'original de Jean-Baptiste Besard, la parodie catholique de Jaqua Françoise Pautrard peut éventuellement être chantée par une voix accompagnée du luth dans une maisonnée pieuse. Elle travaille aussi sur une épigramme de Pierre Matthieu extraite des *Tablettes de la vie et de la mort* parues pour la première fois en 1606 (Lyon, P. Rigaud). Pierre Matthieu est lui-même le fils d'un pédagogue comtois mais elle ne cite pas le nom de celui-ci. À titre de comparaison, signalons qu'elle mentionne le jésuite Michel Coyssard (1547-1623), qui fut brièvement régent du collège de Besançon vers 1604, lorsqu'elle traduit en latin ses quatrains français⁵⁶. En l'occurrence, elle copie un quatrain de Pierre Matthieu⁵⁷, puis elle en donne un distique latin sans doute de son cru, suivi d'une traduction en un distique français :

La vie est une table, où pour jouër ensemble
On void quatre jouëurs : le temps tient le haut bout,
Et dit passe : l'Amour fait de son reste et tremble,
L'homme fait bonne mine, et la mort tire tout.

*Tempus, Amor, chartis, et Homo cum denique Mors
Colludunt : sed Mors corripit omnes [sic].*

Trois le Temps, l'Amour, l'homme et la mort au fin bout,
Jouent ensemblement ; Mais la Mort tire tout⁵⁸.

⁵³ BMB, Ms 533, fol. 158r.

⁵⁴ E. Tabourot, *Les Bigarrures du Seigneur des Accords*, Paris, J. Richer, 1583.

⁵⁵ BMB, Ms 533, ode sur l'air « Si je puis une fois [desengager mon ame] », fol. 149r : parodie de l'air dû à J. B. Besard, *Thesaurus harmonicus divini Laurencini Romani* [...], Cologne, G. Grevenbruch, 1603, fol. 74v.

⁵⁶ BMB, Ms 533, « Les Quatrains françois suiivants sont du R.P. Coissard lesquelz j'ay tournes latins », fol. 128v-129v. Ces quatrains sont empruntés au *Petit sommaire de la doctrine chrestienne mis en vers*, Lyon, J. Pillehotte, 1608, pour leur première publication.

⁵⁷ P. Matthieu, *Tablettes de la vie et de la mort*, éd. G. Ernst, Paris, Classiques Garnier, 2022, I, 13, p. 203. Nous ignorons quelle est l'édition utilisée par J. F. Pautrard.

⁵⁸ BMB, Ms 533, fol. 196 v.

Le volume des *Tablettes de la vie et de la mort* n'est pas inscrit dans le Comté, non plus que ce passage. Son usage dénote plutôt la culture scolaire du vers et du quatrain gnomique commune à l'enseignement en français. Le même raisonnement est valable concernant son usage du philosophe Juste Lipse, qu'elle mentionne explicitement cette fois⁵⁹. Ce dernier est une autorité non plus régionale mais du royaume des Pays-Bas espagnols : sa notoriété européenne empêche de voir son usage comme l'entretien d'une identité comtoise. L'usage de ces références confirme le décroisement de la circulation d'un bon nombre de livres. Ils ne sont pas limités par les frontières intra-européennes et ils touchent un niveau relativement modeste de la hiérarchie sociale.

Le recueil, qui offre les caractéristiques des volumes miscellanées⁶⁰, suscite l'interrogation sur son principe organisateur. Jaqua Françoise Pautrard connaît les ouvrages d'Ange Politien notamment sa *Centuria prima miscellaneorum* (1487⁶¹). Elle cite également par endroits les miscellanées d'un élève de Politien, Pietro Crinito⁶². Les Pautrard entretiennent-ils l'imaginaire du professeur poète notamment diffusé par Ange Politien⁶³ ? L'orientation d'ensemble paraît cependant s'épuiser dans l'ostentation d'un savoir des langues et des Lettres pour lui-même, et secondairement d'un intérêt pour l'histoire des royaumes et des règnes. Par-delà l'effet d'énigme sur la signification du tout, qui perdure comme une sollicitation intrigante, on note le travail de constitution d'anthologies thématiques formelles. Elles apparaissent éclatées dans l'ouvrage. La plus visible est peut-être la réunion d'hymnes grecques, byzantines ou plus récentes. Jaqua Françoise Pautrard les collecte, les copie, les traduit. Virginie Leroux a travaillé sur la constitution d'une anthologie d'épigrammes grecques⁶⁴. Ces dernières sont sélectionnées, copiées, puis présentées en distique latin et en quatrain français. C'est par les épigrammes qu'une inspiration plus légère, facétieuse, apparaît. Le travail sur l'unité de séries voire du recueil dans son ensemble reste à poursuivre.

Le recueil de Jaqua Françoise Pautrard manifeste qu'être humaniste à Arbois, c'est avant tout accéder à une bibliothèque. Le recueil témoigne d'un usage de livres divers, d'œuvres transmises depuis l'Antiquité, souvent par le filtre des anthologies des philologues pédagogues (dits et sentences divers), ainsi que de productions récentes, notamment dans le cadre de la concurrence confessionnelle entre les Églises. Aux lieux communs que le père et la fille extraient de cette bibliothèque, ils apposent le sceau d'une poésie de collège, par ses formes attendues (quatrains moraux, odes pindariques, épigrammes, anagrammes, par exemple), ainsi peut-être que celui d'une poésie civique, utile pour contribuer aux festivités urbaines (odes, devises anagrammatiques).

Notre enquête sur les pratiques de poésie vise à interroger le type d'action que constitue le fait d'écrire de la poésie à une échelle locale et régionale, par différence avec les pratiques mieux étudiées à des niveaux de pouvoir supérieurs, les secondes modélisant en partie les

⁵⁹ BMB, Ms 533, fol. 103v-104r.

⁶⁰ Voir L. Claire, « Pratique du commentaire chez Jaqua François Pautrard », *Les Pautrard, humanistes de père en fille*, p. 159-176.

⁶¹ BMB, Ms 533, fol. 72v-74v : l'« Oraison à Dieu » transcrite en grec, puis traduite en vers français « presque de mot à mot », puis paraphrasée en vers est une épigramme d'Ange Politien (*Angeli Politiani Liber Epigrammatum Graecorum*, éd. F. Pontani, Rome, Ed. di Storia e Letteratura, 2002, épigramme IX, p. 38), pour la principale occurrence.

⁶² BMB, Ms 533, « *notum* », fol. 220r : voir P. Crinito, *De honesta disciplina*, Florence, Ph. de Giunta, 1504, page précédant le colophon.

⁶³ Voir P. Galand, « Le pédagogue-poète, de Politien à ses émules français », dans *Nouveaux regards sur les « Apollons de collège »*. Figures du professeur humaniste en France dans la première moitié du XVI^e siècle, éd. M. Ferrand, N. Istasse, Genève, Droz, 2014, p. 135-147.

⁶⁴ Les Pautrard, humanistes de père en fille, p. 177-197.

premières. Le comté de Bourgogne sous les Habsbourg cultive une autonomie lettrée qui amène ses poètes – tels que Jean-Baptiste Chassignet (v. 1571-1635) ou Antoine Brun (1599-1654) pour citer des lettrés plus connus que Jaqua Françoise Pautrard – à s'approprier des modèles européens variés. Le manuscrit signé Pautrard a une intention singulière, en lien avec l'apologie d'un pédagogue et la célébration municipale du savoir. Il combine le prodige d'une poésie de collège au féminin avec l'abondance de ressources livresques, poétiques, textuelles. Il matérialise une sollicitation complexe auprès de possibles bienfaiteurs ou employeurs dont le détail nous échappe désormais. Il nous paraît cependant significatif d'une transformation plus générale, celle qui fait passer les pratiques poétiques des lettres à la littérature. Le volume témoigne en effet que les livres et l'écriture sont un domaine d'action symbolique accessible à certaines personnes et qui s'émancipe des institutions de savoir. Ce domaine des pratiques lettrées nous place avant la littérature et la « naissance de l'écrivain » (A. Viala), mais déjà après l'humanisme des lettrés européens. Un ouvrage comme celui des Pautrard à Arbois ainsi que les recueils du collège de Dole, pour les XVI^e et XVII^e siècles, invitent à s'intéresser à l'efficace littéraire dans des endroits que l'éclat de la capitale parisienne laisse souvent dans l'ombre.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

« *In adventum D. Johannis Froissardi, Dolani praesidis, varia classis humanitatis collegii Dolani ΣΥΓΧΑΡΜΑΤΑ [...]* », Paris, Bibliothèque nationale de France, cote Ms. lat. 10974, numérisé : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b100337455>, consulté le 28 octobre 2025.

« Recueil de compliments en vers latins, grecs, hébreux et syriaques, adressés à Jean Froissard président du Parlement de Dole par les élèves de rhétorique du collège des Jésuites de Dole », 1593, Médiathèque municipale de Dole, cote 16MS/M/7, numérisé : <https://patrimoine-archives.grand-dole.fr/ark:/55063/a011482590473nmhMoq>, consulté le 28 octobre 2025.

Sylvae, quas vario carminum genere primani scholastici collegii Dolani Societatis Jesu in publica civitatis gratulatione, laetitiaque ex tempore obtulerunt, Dole, A. Dominique, 1592 (numérisé : <https://memoirevive.besancon.fr/ark:/48565/zt8md16whnj1>, consulté le 28 octobre 2025.

PAUTRARD, J. F. , « Le premier livre de la semaine du Sr Cristofle de Gamon contre celle de Guillaume de Salluste Sr du Bartas traduit en vers latins par Jaqua Françoise Pautrard. Ensemble quelques autres opuscules par la mesme, et versions tant Grecques, latines que françoises », Bibliothèque municipale de Besançon, manuscrit, cote Ms 533.

ÉTUDES

BUTTAY, F., *Peindre en leur âme des fantômes. Image et éducation militante pendant les guerres de Religion*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, chap. II « Les expositions au collège et leurs publics ».

CHARTIER, R., *Éditer et traduire. Mobilité et matérialité des textes*, Paris, EHESS-Gallimard-Seuil, 2021.

DURU, A., CLAIRE, L. (éd.), *Les Pautrard, humanistes de père en fille. Poésie, livres et savoirs dans le comté de Bourgogne au début du XVII^e siècle*, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2025.

EMS, G., *L'Emblématique au service du pouvoir*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2016.

FERRAND, M., ISTASSE, N. (éd.), *Nouveaux regards sur les « Apollons de collège »*. Figures du professeur humaniste en France dans la première moitié du XVI^e siècle, Genève, Droz, 2014.

GUILLAUMIN, J.-Y., avec la collaboration de Claude-Isabelle Brelot et Jean-Baptiste Guillaumin, *Les Silves du collège jésuite de Dole (1592)*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2011.

LEROY, R., « Poèmes figurés entre imprimé et manuscrit, lectures d'un livre de prestige à la Renaissance », *Histoire et civilisation du livre*, 20, 2024, p. 19-32.

RIBARD, D., *Le Menuisier de Nevers. Poésie ouvrière, fait littéraire et classes sociales (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, EHESS – Gallimard - Seuil, 2023.

SMITH, M. H., « L'apprentissage de l'écriture au début du XVII^e siècle, d'après des fragments d'exercices nouvellement découverts », *Cahiers d'écoliers de la Renaissance*, éd. Christine Bénévent, Xavier Bisaro, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2019, p. 187-209.

Crédits photographiques :

LICENCE OUVERTE / OPEN LICENCE

Entre :

Le Département du Doubs

ci-après dénommé le *concedant*

Et :

NOM : DURU

Prénom : Audrey

Domiciliation :

15 villa Dutly, 75 014 Paris

Ou

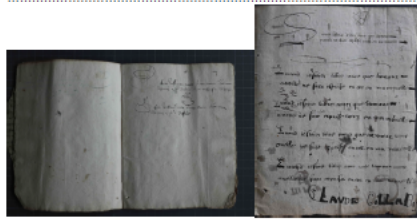
[NOM de la société, Raison sociale, forme sociale, n° RCS, capital social et adresse, nom de son représentant légal]

ci-après dénommé le *réutilisateur*

RÉUTILISATION DE L'INFORMATION SOUS CETTE LICENCE

Le réutilisateur souhaite réutiliser les cotes/données suivantes, ci-dessous désignées comme « l'information » :

Dossier cote 2 B 3324, deux photographies d'un feuillet chacune (feuilles non numérotés)



Le concedant concède au réutilisateur un droit non exclusif et gratuit de libre réutilisation de l'information objet de la présente licence, à des fins commerciales ou non, dans le monde entier et pour une durée illimitée, dans les conditions exprimées ci-dessous.

Le réutilisateur est libre de réutiliser l'information :

- de la reproduire, la copier,
- de l'adapter, la modifier, l'extraire et la transformer, pour créer des informations dérivées, des produits ou des services,
- de la communiquer, la diffuser, la redistribuer, la publier et la transmettre,
- de l'exploiter à titre commercial, par exemple en la combinant avec d'autres informations, ou en l'incluant dans son propre produit ou application.

Sous réserve de :

- mentionner la paternité de l'information.

Le réutilisateur s'engage ainsi, pour toute diffusion des données objet de la présente licence, à mentionner au moins le lieu de conservation du document support (sous la forme : « Département du Doubs – Archives départementales ») et la référence (ou cote) du document support. Il ajoutera si possible l'origine précise des données, leur date de dernière mise à jour, et, s'il y a lieu, le nom de l'auteur et le titre du document support.

Cette mention de paternité ne confère aucun caractère officiel à la réutilisation de l'information et ne doit pas suggérer une quelconque reconnaissance ou caution par le concedant, ou par toute autre entité publique, du réutilisateur ou de sa réutilisation.

DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

L'information mise à disposition peut contenir des données à caractère personnel pouvant faire l'objet d'une réutilisation. Si tel est le cas, le concedant informe le réutilisateur de leur présence. L'information peut être librement réutilisée, dans le cadre des droits accordés par la présente licence, à condition de respecter le cadre légal relatif à la protection des données à caractère personnel.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Il est garanti au réutilisateur que les éventuels droits de propriété intellectuelle détenus par des tiers ou par le concedant sur l'information ne font pas obstacle aux droits accordés par la présente licence.

Lorsque le concedant détient des droits de propriété intellectuelle cessibles sur l'information, il les cède au réutilisateur de façon non exclusive, à titre gracieux, pour le monde entier, pour toute la durée des droits de propriété intellectuelle, et le réutilisateur peut faire tout usage de l'information conformément aux libertés et aux conditions définies par la présente licence.

RESPONSABILITÉ

L'information est mise à disposition telle que produite ou reçue par le concedant, sans autre garantie expresse ou tacite que celles prévues par la présente licence. L'absence de défauts ou

d'erreurs éventuellement contenues dans l'information, comme la fourniture continue de l'information n'est pas garantie par le concedant. Il ne peut être tenu pour responsable de toute perte, préjudice ou dommage de quelque sorte causé à des tiers du fait de la réutilisation.

Le réutilisateur est seul responsable de la réutilisation de l'information.

La réutilisation ne doit pas induire en erreur des tiers quant au contenu de l'information, sa source et sa date de mise à jour.

DROIT APPLICABLE

La présente licence est régie par le droit français.

COMPATIBILITÉ DE LA PRÉSENTE LICENCE

La présente licence a été conçue pour être compatible avec toute licence libre qui exige au moins la mention de paternité et notamment avec la version antérieure de la présente licence ainsi qu'avec les licences Open Government Licence (OGL) du Royaume-Uni, Creative Commons Attribution (CC-BY) de Creative Commons et Open Data Commons Attribution (ODC-BY) de l'Open Knowledge Foundation.

Le réutilisateur :

L'administration :

Fait en deux exemplaires

À Paris le jeudi 30 octobre 2025

À Besançon, le

Signature

Signature